



## Aidez moi , mettre son enfant sous nom jeune fille etant marié

Par **naydacasa11**, le **12/10/2011** à **15:41**

Bonjour,

Bonjour,

je suis en instance de divorce , et prete a accoucher de lui biensur.

mais il va abuser de la naissance de l'enfant pour avoir son 1er titre de séjour.

il est arrivé en france qu'en février 2011 par visa et doit demander sa 1er carte de séjour courant novembre, il va attendre la naissance de l'enfant biensur.

il a quitté le domicile conjugal et violence conjugal étant enceinte de 4 mois pendant cette période.

je désire mettre mon enfant sous mon nom de jeune fille pour ne pas qu'il abuse de son nom d'enfant français au seul but d'obtenir ses papiers.

quels sont les risques que j'encour si je le mets à mon nom de jeune fille?

je vais entamer une procédure pour divorce pour faute avant fin décembre mais rien n'a été encore jugé concernant l'enfant car il n'est pas née encore.

aidez moi avant la naissance de l'enfant en décembre svp

merci

Par **mimi493**, le **12/10/2011** à **15:47**

ne multipliez pas les questions